

Arboriculture

N°3 – 12 Mai 2010

Structures partenaires dans la réalisation des observations nécessaires à l'élaboration du Bulletin de Santé du Végétal de Corse Arboriculture :
AREFLEC, CANICO, Civam bio, CDA 2B, AFC

Prévisions METEO

JEUDI 13 : les risques d'orages persistent, surtout sur les reliefs. Les températures vont de 16 à 21 degrés aux heures les plus chaudes.

NUIT DU JEUDI 13 AU VENDREDI 14 : Les températures nocturnes s'échelonnent de 5 à 9 degrés en montagne et dans le centre et de 10 à 14 degrés sur la plaine et le rivage.

VENDREDI 14 : Localement venté et nouvelle dégradation en vue pour la fin de journée ; températures en légère baisse : 14 à 20°

SAMEDI 15 : Temps instable : risques d'averses accompagnées localement d'orages ; baisse des températures : 13 à 19 °C

DIMANCHE 16 ET LUNDI 17 : retour du soleil avec vent assez fort à fort

MARDI 18 ET MERCREDI 19 : Instabilité ; Le temps est passagèrement nuageux mais instable, avec parfois des averses et de l'orage.

PRUNIER d'ENTE

Stades phénologiques

Stade I « chute des collerettes »

Rouille

La période chaude et humide que nous subissons est favorable au développement de la rouille. Cette maladie est provoquée par un champignon qui attaque les feuilles en cours de végétation.

Une attaque de rouille peut provoquer une altération voir une chute des feuilles avec des conséquences graves sur la production.

La période à risque de contamination va débuter dans les tous prochains jours.

Carpocapse des prunes

Sur notre réseau de piégeage, les captures sont régulières et localement importantes (Plus de 50 individus par pièges : Zone de Borgo, et d'Aléria). Sur d'autres zones (Vescovato), la pression semble être moins forte.

Le risque de pontes débutera dès que les températures seront favorables (températures crépusculaires supérieures à 13°C nécessaires) et que les collerettes des jeunes fruits auront chuté (stade 80% de chute de collerettes). Cette situation est exactement celle que nous observons dans nos vergers. Les premières pontes devraient avoir lieu dans les prochains jours.

Pucerons verts

Des foyers de pucerons ont été observés sur l'ensemble de la zone de production.

Réaliser des observations sur un minimum de 100 pousses par parcelle afin de déceler au plus vite les premiers foyers..

PECHER

Stades phénologiques

le stade grossissement du fruit est atteint pour l'ensemble des variétés

Cloque

La sensibilité à la cloque est toujours importante pour l'ensemble des variétés.

Des dégâts sont observés sur différentes parcelles.

Les risques de contamination secondaires, induisant des dégâts sur fruits et feuilles sont toujours présents compte tenu des conditions climatiques actuelles.

Ainsi, au regard des conditions climatiques annoncées, une vigilance est nécessaire pour la protection du verger.

Oïdium

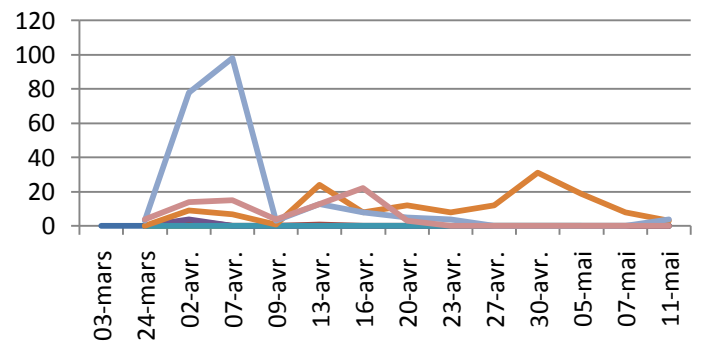
La période de sensibilité des fruits s'étale de la nouaison au durcissement du noyau.

Les conditions climatiques actuelles sont toujours propices au développement de ce champignon : observation de symptômes sur jeunes fruits sur le secteur de Vescovato.

La protection du verger devra être raisonnée en fonction de la sensibilité des variétés.

Tordeuse Orientale

Sur le réseau de parcelles non confusées, les captures restent faibles.



Puceron vert

Observation de quelques foyers,

Nécessité de surveiller les parcelles car la période de risque est toujours d'actualité

AMANDIER

Stade phénologique

Stade grossissement du fruit

Puceron

Observation de rares foyers sur jeunes vergers essentiellement

Sur les jeunes vergers, renforcer la surveillance.

Anarsia

L'Anarsia ou petite mineuse mine les jeunes pousses, provoquant ainsi le dessèchement de l'extrémité de la pousse;

Observation de quelques symptômes sur les parcelles recépés et jeunes vergers



Tavelure

Période de sensibilité importante

Les risques de contamination sont d'autant plus importants que les conditions climatiques sont favorables.

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut être transposée telle quelle à la parcelle. La chambre régionale d'Agriculture de Corse dégage toute responsabilité quant aux décisions prises par l'exploitant et les invite à prendre toutes les décisions sur la base d'observations qu'ils auront eux-mêmes réalisés sur leurs parcelles et/ou en s'appuyant sur les préconisations issues de bulletin d'information technique ou de conseils obtenus auprès des techniciens.